

DES QUARTIERS COMME LES AUTRES : LES QPV A L'HEURE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le vieillissement de la population dans les quartiers populaires du Grand Est : une situation différenciée selon les territoires

Selon l'Institut National des Etudes Démographiques, le vieillissement de la population se définit comme « l'augmentation de la proportion de personnes âgées dans une population, en raison de la diminution de la fécondité et de la mortalité ». Il s'agit d'une dynamique de fond dans les sociétés occidentales. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) n'échappent pas à cette tendance. Ce phénomène est souligné par de nombreux acteurs de terrain et par l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) qui, dès 2017, pointait ce processus dans les quartiers prioritaires¹.

Le vieillissement de la population vient transformer la conception même de la politique de la ville, historiquement tournée vers la jeunesse. Ce changement démographique interroge l'ensemble des composantes de cette politique publique : logement, aménagement et usages des espaces extérieurs, transports, offre de loisirs, santé, accompagnement social, accès aux droits... La prise en compte de cette problématique est même devenue une priorité dans certains protocoles d'engagements réciproques et renforcés, suite aux évaluations à mi-parcours des contrats de ville. Pour autant, les actions prenant en compte cette dimension restent encore souvent limitées, même quand le constat est avéré. Les habitudes prises en termes d'actions, ainsi que le profil des acteurs intervenant sur les territoires en politique de la ville expliquent pour partie cette difficulté.

Mais quelle est la réalité du vieillissement de la population sur les QPV du Grand Est ? Quels sont les territoires les plus touchés ? Quels sont les impacts sur les différentes classes d'âges ? Quels sont les enjeux pour l'action publique ?

Cette note vise à rendre compte de la situation, à identifier les disparités entre les territoires du Grand Est (y compris au sein d'une même commune) et donc à changer de regard et l'action.

Cette note a été élaborée sur la base des données mises à disposition par l'INSEE, recensement de la population millésimes 2010 et 2015, qui couvrent les mêmes périmètres géographiques à l'échelle des QPV. Les données sont donc comparables et permettent de voir l'évolution sur un temps relativement court. Sur les 116 QPV du Grand Est, cinq quartiers présentant des statistiques incomplètes n'ont pas pu être pris en compte dans cette analyse (Jules Guesde à Troyes, Brustlein à Mulhouse, Epinettes - Maladrerie - Chemin Des Bouchers et Chalet - Solférino - Paul Petit à Reims, Hauts De Vallières à Metz).

¹ « Vieillissement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville », En Bref CGET-ONPV #44, octobre 2017 : <https://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/en-bref-44-vieillissement-de-la-population-un-processus-qui-touche-aussi-les-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville>

Des quartiers en politique de la ville présentant une forte présence de personnes âgées de 60 ans et plus

La grande majorité des QPV du Grand Est se démarquent par la jeunesse de leur population par rapport au reste du territoire régional. Néanmoins, certains QPV se singularisent par une forte proportion de personnes âgées de 60 ans et plus, parfois avec un pourcentage plus important de personnes âgées que sur le reste de la commune (quartier Cavalier à Chaumont par exemple).

Le tableau 1 présente la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population. Il s'agit des 10 QPV du Grand Est où ce taux est le plus élevé, d'après les données INSEE du recensement de 2015.

Tableau 1 : Part des personnes âgées de 60 ans et plus pour les QPV les plus concernés (source : INSEE – RP 2015)

Nom du QPV	Commune (département)	Part des 60 ans et plus en % dans la population totale
Cavalier	Chaumont (52)	38,3
Gare	Troyes (10)	29,5
Quartier Breckelberg Fatima	Creutzwald (57)	28,9
Manchester	Charleville-Mézières (08)	28,7
La Cité	Behren-lès-Forbach (57)	28,4
Kellermann	Saint-Dié-des-Vosges (88)	26,9
Le Rhumont	Remiremont (88)	25,5
Quartier Voltaire	Longwy (54)	24,9
Rome Saint Charles	Vitry-le-François (51)	24,7
Bitola	Épinal (88)	24,7

Au niveau de la région Grand Est, et selon les données INSEE 2015, la part de population âgée de 60 ans et plus s'élève à 25.5%. Les données analysées font apparaître que seulement 7 QPV connaissent une situation où la présence des personnes âgées de 60 ans et plus est supérieure à la moyenne régionale.

La médiane de la part de personnes âgées de 60 ans et plus résidant en QPV s'élève à 17.5%. Cela signifie que parmi les QPV du Grand Est ayant fait l'objet de l'analyse, il y a autant

de quartiers qui comptent plus de 17.5% de personnes âgées de 60 ans et plus, que de quartiers en comptant moins. La situation des QPV est donc encore assez éloignée de la moyenne régionale.

La population âgée des quartiers prioritaires présente, par ailleurs, des caractéristiques sociodémographiques assez « classiques ». En effet, les données de l'INSEE mettent en lumière la surreprésentation des femmes dans cette classe d'âge par rapport aux autres classes d'âges. De plus, les personnes âgées de 60 ans et plus sont très fortement surreprésentées parmi les ménages d'une personne.

Des quartiers ayant connu une forte progression de 60 ans et plus depuis 2010

Certains QPV sans être marqués par une forte surreprésentation de 60 ans et plus, se démarquent par un accroissement rapide de cette partie de la population. Ce constat interroge la capacité de ces territoires à faire face à de nouveaux défis en termes d'aménagement, d'urbanisme et de vie sociale.

Tableau 2 : QPV présentant un accroissement de la part des personnes âgées de 60 ans et plus (source : INSEE – RP 2010 et 2015)

Nom du QPV	Commune (département)	Evolution de la part des 60 ans et plus, entre 2010 et 2015, en points
Gare	Troyes (10)	10,3
Quartier Saint Pierre - La Millaire	Thionville (57)	10,3
Libermann	Illkirch-Graffenstaden (67)	10
Les Pins - Musau	Haguenau (67)	9,6
Manchester	Charleville-Mézières (08)	9
Beausoleil	Sarreguemines (57)	8,7
Quartier Liberté	Bischwiller (67)	8,3
Cavalier	Chaumont (52)	8
Quartier Maroc	Creutzwald (57)	7,6
Guirbaden	Bischheim (67)	7,9

Le tableau 2 donne les résultats pour les 10 quartiers ayant connu la plus forte progression de la part de personnes âgées de 60 ans et plus entre 2010 et 2015.

Cette évolution forte masque néanmoins des disparités entre les quartiers. Le quartier de la Gare à Troyes compte aujourd'hui 29.5% de personnes âgées de 60 ans et plus, alors que le quartier des Pins-Musau n'en compte que 16%.

La valeur médiane pour l'ensemble des QPV du Grand

Est s'établit à 1.9 point. L'évolution de la part des 60 ans et plus est donc assez faible sur la majorité des QPV. A noter que 30 quartiers, soit 28% des QPV analysés, connaissent même une diminution de la part des 60 ans et plus.

Des quartiers ayant un faible indice de jeunesse en 2015

Tableau 3 : QPV ayant un faible indice de jeunesse (source : INSEE – RP 2015)

Nom du quartier de la politique de la ville	Commune (département)	Indice de jeunesse 2015
Cavalier	Chaumont (52)	0,5
Manchester	Charleville-Mézières (08)	0,8
Quartier Breckelberg Fatima	Creutzwald (57)	0,9
La Cité	Behren-lès-Forbach (57)	0,9
Quartier Voltaire	Longwy (54)	0,9
Kellermann	Saint-Dié-des-Vosges (88)	1,1
Le Rhumont	Remiremont (88)	1,1
La Patrotte - Metz-Nord	Metz (57)	1,1
La Chapelle	Hombourg-Haut, Freyming-Merlebach (57)	1,1
Le Hamois	Vitry-le-François (51)	1,1

L'indice de jeunesse est un indicateur calculant la part des moins de 20 ans par rapport à la part des 60 ans et plus sur un territoire donné. Inférieur à 1, cet indicateur signifie qu'il y a davantage de personnes âgées de 60 ans et plus, que de jeunes de moins de 20 ans.

Le tableau 3 montre les quartiers pour lesquels l'indice de jeunesse est le plus faible.

5 quartiers ont un indice de jeunesse inférieur à 1, alors que la médiane pour l'ensemble des QPV s'élève à 1.6.

Une typologie pour optimiser l'action sur les territoires

A partir des caractéristiques identifiées ci-dessus, trois typologies de quartiers concernés par le vieillissement de la population émergent.

Selon la typologie des QPV réalisée par l'ONPV², les plus de 60 ans sont surreprésentés dans les « quartiers de petite taille », dans « les centres anciens des villes petites et moyennes » et dans « les quartiers périphériques de petites adresses »³ au sein de territoires généralement désindustrialisés. Ces caractéristiques se retrouvent dans les typologies ci-dessous, à l'exception notable du quartier de HautePierre à Strasbourg.

Des quartiers vieillissants et marqués par une dynamique de vieillissement

Six quartiers se démarquent des 116 QPV du Grand Est de par leur « palmarès » selon les classements ci-dessus (part de population de 60 et plus, indice de jeunesse, progression de la part des 60 ans et plus entre 2010 et 2015) :

- Cavalier à Chaumont,
- Gare à Troyes,
- Manchester à Charleville-Mézières,
- Voltaire à Longwy,
- La Cité à Behren-lès-Forbach,
- Breckelberg-Fatima à Creutzwald.

Ces quartiers se situent dans 5 départements différents et comptent entre 1.300 et 6.000 habitants-
es environ. Un seul quartier bénéficie d'une démarche de renouvellement urbain (La Cité à Behren-
lès-Forbach).

Ces quartiers se caractérisent par :

- ➔ Un indice de jeunesse inférieur à 1, ce qui signifie qu'il y a davantage de personnes âgées de 60 ans et plus, que de personnes de moins de 20 ans ;
- ➔ Un taux de personnes âgées de 60 ans et plus dans la population totale en 2015 relativement élevé, par rapport à la moyenne des QPV et par rapport à la moyenne de la région Grand Est ;
- ➔ Une forte progression de la part des 60 ans et plus dans la population totale entre 2010 et 2015.

² A l'occasion du rapport 2016 : http://www.onpv.fr/uploads/media_items/rapport-onpv-2016.original.pdf (p.16 et suite).

³ Terme proposé par l'ONPV (cf. typologie) rendant compte de quartiers qui ne sont pas situés en cœur de ville (périphériques) et qui comptent de petits immeubles (peu d'adresses de plus de 20 logements). D'après l'ONPV, ces quartiers ont la particularité de cumuler une part importante de logements anciens (36 %) et de logements sociaux (64 %) » et seulement 10% d'adresses de plus de 20 logements.

Des quartiers où le vieillissement de la population s'accélère

Les quartiers ci-dessous ne sont pas les plus marqués en termes de part de population de 60 ans et plus en 2015, mais ce sont ceux qui ont connu la plus forte progression entre 2010 et 2015 (entre 7.9 et 10.3 points) :

- Saint Pierre-La Millaire à Thionville (10.3 points),
- Liberman à Illkirch (10 points),
- Les Pins-Musau à Haguenau (9.6 points),
- Beausoleil à Sarreguemines (8.7 points),
- Liberté à Bischwiller (8.3 points),
- Guirbaden à Bischheim (7.9 points).

Ces quartiers sont marqués par :

- ➔ Une part des 60 ans et plus entre 16% et 21,7%, ce qui reste inférieur à la moyenne du Grand Est ;
- ➔ Un indice de jeunesse qui se situe entre 1.3 et 2, sachant que la médiane est située à 1.6 pour l'ensemble des QPV. Ce sont donc des quartiers connaissant une forte progression de la part des personnes âgées de 60 ans et plus, tout en restant des quartiers « jeunes ».

L'impact de l'augmentation de la part des 60 ans et plus, sur ces quartiers, se répercute néanmoins sur les autres classes d'âges :

- Beausoleil : -11 points pour les 25-59 ans ;
- Les Pins-Musau : -8.1 points pour les 15-24 ans et -3.7 points pour les 0-14 ans ;
- Guirbaden : -3.2 points pour les 15-24 ans et -4.7 points pour les 25-59 ans ;
- Quartier Saint Pierre - La Milliaire : -6.6 points pour les 15-24 ans ;
- Libermann : -2.3 points pour les 0-14 ans, -0.9 points pour les 15-24 ans et -3 points pour les 25-59 ans ;
- Liberté : -4.9 points pour les 0-14 ans.

La situation est relativement contrastée entre les différents quartiers, mais l'ensemble des classes d'âges semblent touchées par cette baisse entre les données 2010 et 2015.

Des quartiers marqués par une baisse significative de l'indice de jeunesse

Les QPV sont historiquement marqués par une surreprésentation des jeunes de moins de 20 ans par rapport au reste des unités urbaines environnantes. La médiane de l'indice de jeunesse pour les QPV du Grand Est s'élève à 1.6.

Les quartiers ci-dessous sont ceux pour lesquels l'indice de jeunesse a le plus diminué entre les deux recensements de 2010 et de 2015 :

- Plateau De Haye - Champ Le Bœuf à Maxéville et Laxou (-1.5 point),
- Ampère à Strasbourg (-1.3 point),
- Beausoleil à Sarreguemines (-1.3 point),
- Hautespierre à Strasbourg (-1 point).

Ces quatre quartiers présentent des caractéristiques très différentes, qu'il s'agisse de la taille du QPV (entre 1.100 et 13.000 habitants-es environ), des dispositifs en cours (démarche de renouvellement urbain ou non) ou encore de la taille de l'agglomération de référence.

Pour ces 4 quartiers, l'augmentation de la part des plus de 60 ans se situe entre 3.6 et 8.7 points (sachant que la médiane de cette évolution se situe à 1.9 point pour l'ensemble des QPV du Grand Est). Néanmoins, pour 3 quartiers, l'indice de jeunesse reste très élevé : 2.7 pour Ampère, 2.3 pour HautePierre et 2.1 pour Plateau de Haye-Champ Le Bœuf. Ces scores les classent parmi les 20 QPV du Grand Est ayant l'indice de jeunesse le plus élevé. Le quartier Beausoleil se classe dans la moyenne des QPV avec un indice de jeunesse à 1.6.

A souligner qu'entre 2010 et 2015, l'évolution de l'indice jeunesse est relativement faible sur les QPV du Grand Est. La médiane de cette variable se situe à -0.2 points.

Un besoin d'analyse fine pour mettre en place une approche intégrée

En conclusion, nous pouvons noter que la situation est différenciée selon les QPV du Grand Est. Tous les quartiers ne sont pas concernés de la même manière par le processus de vieillissement de la population et certains ne semblent même pas particulièrement touchés par ce phénomène.

Ces constats incitent à une approche fine des données à l'échelle de chaque agglomération afin de mieux appréhender ces dynamiques démographiques. Cela permettrait d'adapter les politiques publiques à l'œuvre en matière de logement, de services...

Le vieillissement de la population pose de nouveaux challenges aux acteurs de la politique de la ville. Comme le souligne une étude du CGET4 menée sous forme de démarche prospective, associant personnes âgées et professionnels-les, sept enjeux peuvent être identifiés :

1. Se déplacer et rester mobile
2. Se (ré)-approprier les espaces publics
3. Vieillir chez soi
4. Connaître et faire valoir ses droits
5. Rester en lien
6. Vieillir en bonne santé
7. Garder son droit de cité

Cette étude met en avant un enjeu en matière d'anticipation, d'inscription de cette période de vie dans les parcours résidentiels, les transports, la vie sociale.... Le vieillissement de la population pose aussi la question de l'articulation avec les politiques de droit commun en matière d'aide et d'accompagnement des personnes âgées.

Dans les quartiers prioritaires comme ailleurs, la traduction territoriale des effets du vieillissement demande d'intervenir sur de multiples domaines (habitat, mobilité, accès aux services, etc.). Initier et

⁴ Dossier CGET, Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement, septembre 2019. La « Fabrique prospective » mis en place par le CGET a réuni pendant un an quatre territoires volontaires : Bagnolet (93), Nîmes (30), Prémèsques (59) et Saint-Georges-des-Coteaux (17), chacun représenté par des élus, des professionnels et des habitants. L'étude a mis en avant un certain nombre d'enseignements pour accompagner l'action de ces territoires. Elle a montré que les attentes des habitants, quels que soient les territoires, sont plutôt similaires, que ce soit pour la prolongation du maintien à domicile, l'accompagnement à la mobilité, le recours aux droits ou l'amélioration du cadre de vie.

animer une démarche locale d'adaptation des territoires au vieillissement implique donc de rompre avec une approche sectorielle pour privilégier une approche intégrée qui aborde le vieillissement dans sa globalité. Par ailleurs, pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre sur les quartiers prioritaires, la prise en compte des stratégies de peuplement du parc social et des parcours résidentiels peut s'avérer pertinente (s'agit-il de nouveaux arrivants sur les QPV ou s'agit-il de personnes ayant vieilli sur place ?).

Cette approche intégrée suppose également d'intégrer le vieillissement dans l'ensemble des projets de la commune, qu'il s'agisse d'équipements ou d'événements, dans les documents de planification qui la concernent (plan local d'urbanisme, plan de déplacement urbain, plan local de l'habitat, etc.).

Au-delà de ces enjeux en matière d'accompagnement, le vieillissement de la population peut également être abordé sous un angle positif. Les personnes âgées sont souvent actives et sont les personnes les plus engagées dans le milieu associatif ou dans les instances de participation citoyenne. Une étude de l'INSEE⁵ montre par exemple que le taux d'adhésion à une association des plus de 65 ans est plus élevé que chez les moins de 25 ans. Les 60 ans et plus sont également très présents dans les conseils citoyens. Par ailleurs, beaucoup de seniors jouent un rôle de grands-parents, voire d'enfants aidant leurs propres parents (du fait de l'allongement de la durée de vie). Autant de pistes pour travailler sur la dimension intergénérationnelle et plus globalement sur le lien social.

Le vieillissement de la population touche donc les QPV, comme tous les autres territoires nationaux. Faire ce constat peut constituer une chance pour repenser l'image de ces territoires dans la mesure où ces analyses mettent à mal les représentations à l'œuvre.

Les situations identifiées supposent d'adapter l'action publique, pour anticiper les transformations dans le peuplement et dans les parcours de vie des ménages et au-delà pour construire du lien social. Les personnes âgées représentent également une ressource pour ces territoires à condition de ne pas les oublier.

⁵ Insee Première n°1580.

Bibliographie

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), *Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement. Une démarche prospective et inclusive*, Paris, La Documentation française, septembre 2019, 70 p. (En détail)

https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cget_vieillissement_final_basse_def.pdf

Petits frères des pauvres, *Rapport : Solitude et isolement des personnes âgées en France. Quels liens avec les territoires ? Villes ou campagnes : mêmes réponses territoriales à l'isolement des aînés ?* Rapport n°3, 30 septembre 2019, 120 p.

<https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/milieu-rural-ou-urbain-contre-l-isolement-des-personnes-agees-dans-les-territoires>

Elus, santé publique & territoires (ESPT), Fabrique Territoires Santé, Ville de Grenoble, *Actes de la 20ème Journée nationale d'étude d'ESPT, "Santé et Vieillesse: le pouvoir des collectivités locales"* - 18 décembre 2018 - Grenoble, 175 p.

<https://espt.asso.fr/wp-content/uploads/2019/12/Actes-20e-JNE-Grenoble-internet.pdf>

INSEE Grand Est, *Vieillesse et logement. De plus en plus de seniors dans de grands logements en milieu périurbain*, Strasbourg, INSEE Grand Est, avril 2018, 24 p. (Dossier n°7)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3529451?sommaire=3529460>

CGET, *Vieillesse de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville*, En Bref, n°44, octobre 2017, 6 p.

<https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/en-bref-44-cget-10-2017.pdf>

RésOVilles, *Le vieillissement des populations immigrées*, Nantes, RésOVilles, mars 2014, 96 p.

http://cosoter-ressources.info/doc_num_data.php?explnum_id=2770

Collectif, *Vieillir dans les quartiers populaires. Un enjeu de politique publique*, Les Cahiers de Profession Banlieue, juin 2009, 145 p.

Collectif, *Vieillir dans la ville et les quartiers*, Les cahiers du DSU, juin 2000, 40 p.



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

Centre de ressources
Grand Est

Directrice de publication :

Murielle Maffessoli

Auteure :

Caroline Oberlin

ORIV Grand Est

Centre de ressources politique de la ville, intégration,
discriminations

1, rue de la Course
67000 Strasbourg
03 88 14 35 89 – contact@oriv.fr

www.oriv.org
www.facebook.com/ORIV.GrandEst/